



Le Vice-Président,
Ministre du Logement, des Transports
et du Développement territorial

Namur, le 28 FEV. 2006

Monsieur J.-P. COLINARO
A.FR.AV.
Parc Louis Riel
Chemin de Saint-Paul, 2811
F - 30129 MANDUEL France

Personne de contact :
Valérie LEBURTON, Attachée
Tél. 081/253.818 - Fax. 081/253.899
valerie.leburton@gov.wallonie.be

Votre lettre du

Vos références

Nos références (à rappeler svp)
AA/PB/VL/fd/178 152166

Annexe(s)

Monsieur,

CONCERNE : Dénomination de l'aéroport de Liège-Bierset

Votre courrier électronique du 22 février 2006, relatif à l'objet sous rubrique, m'est bien parvenu et a retenu ma meilleure attention.

Je suis cependant au regret de vous informer qu'il n'entre pas dans mes prérogatives « de contraindre et d'obliger » à franciser la dénomination de l'aéroport de Liège-Bierset.

La société qui exploite commercialement l'aéroport dispose en effet en la matière d'une autonomie complète, s'agissant d'une société anonyme de droit privé, gérée par un conseil d'administration propre.

En tout état de cause, l'argumentaire développé par le Directeur général de la SAB, Monsieur Luc PARTOUNE, concernant la correspondance entre l'outil économique et les sensibilités linguistiques de la clientèle qu'il dessert ne me paraît pas choquant, sachant par ailleurs que l'appellation « Aéroport de Liège » est utilisée dans toutes les circonstances qui le permettent à la SAB. La langue anglaise est, en outre, clairement reconnue comme étant la langue habituellement pratiquée en matière aéronautique.

Cette pratique ne me semble dès lors pas de nature à porter atteinte à l'identité wallonne et francophone dont, en ma qualité de membre du Gouvernement wallon, je suis particulièrement imprégné.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Ministre absent à la signature
Philippe BUELEN
Chef de Cabinet

André ANTOINE

